



**COVID19 et continuité pédagogique pour les élèves
handicapés :
Résultats d'une enquête internationale
Avril 2020**

Association d'Aide à l'Education de l'Enfant Handicapé



AAEH

© Juin2020 AAEEH

Image de couverture : salle classe floutée

Crédit image : Association d'Aide à l'Education de l'Enfant Handicapé

Reproduction interdite : Tout ou partie de cette publication peut être copiée, traduite ou adaptée avec la permission des auteurs à condition que les parties copiées soient distribuées gratuitement et AAEEH citée comme autrice . Toute reproduction commerciale nécessite une autorisation préalable écrite des auteurs. AAEEH apprécierait de recevoir une copie de tout matériel dans lequel les informations de cette publication sont utilisées.

Association d'Aide à l'Education de l'Enfant Handicapé (AAEEH)

4 rue des Arènes, 75005 Paris

France

Tél : +33 1 43 54 18 95

contact@aaeeh.fr

www.aaeeh.fr

**COVID19 et continuité pédagogique pour les élèves
handicapés :
Rapport d'une enquête internationale
Avril 2020**

Association d'Aide à l'Education de l'Enfant Handicapé



Table des matières

Remerciements	5
Introduction et principales recommandations.....	6
L'enquête : méthodologie, caractéristiques des répondants, limites.....	9
Principaux Résultats	10
Mesures mises en œuvre	10
Difficultés	10
Suggestions.....	13
Conclusion et recommandations	14

Remerciements

Ce rapport a été préparé par Ernestine NGO MELHA (Fondatrice et directrice exécutive de l'Association d'Aide à l'Education de l'Enfant Handicapé (AAEEH) et revu par Rodrigue MELHA MELHA (Consultant) et Jacqueline Paumier (Membre AAEEH).

L'enquête sur laquelle se base ce rapport a été préparée par Ernestine NGO MELHA (Fondatrice et Directrice exécutive de AAEEH). Mariama BAHINDY, Rodrigue MELHA, Jacqueline Paumier ont aidé à la distribution de l'enquête. Les résultats ont été analysés par Ernestine NGO MELHA et Rodrigue MELHA.

Nous remercions particulièrement Mariama et Rodrigue qui ont donné de leur temps pour ce projet.

Nous remercions aussi tous ceux qui supportent de quelque manière que ce soit le travail de AAEEH.

Nous remercions vivement et particulièrement toutes les personnes qui ont accepté de partager l'expérience de la continuité pédagogique des élèves handicapés suite à la crise sanitaire COVID-19. Nous espérons que ce rapport reprend fidèlement leur réponse et préoccupations et aura un impact positif sur l'éducation des enfants handicapés.

Introduction et principales recommandations

Introduction

Le monde traverse une crise sanitaire préoccupante due à l'épidémie du coronavirus. De nombreux pays ont fermé écoles et universités pour limiter la propagation du Covid-19.

La scolarité de plusieurs élèves et étudiants se trouve perturbée, celle des apprenants ayant des besoins spéciaux est encore plus compliquée.

Dans ce contexte, afin d'assurer aux élèves et étudiants la continuité éducative, des solutions alternatives comme des plateformes et ressources pour les apprentissages à distance entre autres sont mises en œuvre .

L'AAEEH a reçu des nouvelles de parents d'élèves handicapés inquiets ou désespérés pour la continuité pédagogique pour leur enfant. L'AAEEH s'est intéressée de comprendre l'expérience vécue par les élèves handicapés, quelles sont les mesures nationales mises en place ? Quelles sont les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ses mesures ? Quelles sont les solutions éventuelles ?

Du 10 au 30 Avril 2020, l'Association d'Aide à l'Education de l'Enfant Handicapé (AAEEH) a conduit une enquête auprès de parents ou autres membres de familles d'élèves handicapés, d'enseignants et de professionnels intervenant auprès d'élèves handicapés.

L'objectif de l'enquête était d'avoir une vue d'ensemble de l'expérience de la continuité pédagogique pour les élèves handicapés, suite à la fermeture des établissements scolaires à cause de la pandémie du Coronavirus.

Une trentaine (35) de personnes constituées essentiellement de parents d'élèves handicapés (75%) en Europe et en Afrique francophone ont répondu à notre enquête.

Les résultats mettent en évidence la scolarisation des enfants handicapés à l'épreuve de la crise sanitaire actuelle. Ils révèlent en effet des difficultés d'assurer la continuité des apprentissages aux élèves handicapés quand bien même des mesures auraient été mises en place. Par exemple, un parent dit qu'il doit « *jouer le rôle de kinésithérapeute pour son enfant car le suivi médical n'a pas été maintenu du fait du confinement* ».

Dans d'autres contextes, les enfants handicapés restent en marge des solutions proposées pour diverses raisons. Par exemple, un parent indique que dans son pays, « *les cours dispensés à la télévision ne sont pas accessibles aux enfants déficients auditifs* ».

Les résultats amènent à se demander si la crise sanitaire due à la pandémie du Covid19 ne serait pas une opportunité pour les systèmes d'éducation pour interroger la prise en compte du handicap dans les politiques et pratiques éducatives.

Ce rapport donne un résumé de l'enquête, incluant la méthodologie utilisée, les caractéristiques des répondants ainsi que les limites. Le rapport présente également le résumé des principaux résultats relatifs aux mesures mises en place, aux difficultés rencontrées et aux suggestions pour une meilleure prise en compte des élèves handicapés dans les politiques et pratiques éducatives même après le confinement et la crise sanitaire du COVID19. Le rapport reprend aussi souvent que possible les termes des répondants pour porter leur voix.

Dans la conclusion, le rapport présente des recommandations en direction des Etats, des décideurs, des agences des Nations Unies et de la coopération internationale pour une prise en compte des besoins des élèves handicapés dans toutes les réponses éducatives liées/ suite au COVID19.

Principales recommandations

Les élèves handicapés sont à risque de décrochage et d'abandon scolaire car la crise sanitaire a montré les faiblesses des systèmes éducatifs à adapter les réponses éducatives à leur situation et besoins spécifiques. Afin de faciliter la continuité des apprentissages des élèves handicapés à court et long termes, les gouvernements et les agences des Nations Unies doivent veiller à ce que les besoins spécifiques des élèves handicapés soient pris en compte dans les priorités aux niveau national et international en matière de riposte au coronavirus et à toutes les situations de crises ou d'urgence.

Aux décideurs/ Etats

- Associer les parents d'élèves handicapés à la définition des réponses éducatives
- Mettre en place des dispositifs d'écoute pour soutenir et accompagner les parents d'élèves handicapés durant la période du confinement

- Assurer la coordination de l'accompagnement pédagogique des élèves handicapés
- Assurer la continuité de l'intervention des autres professionnels auprès de l'élève handicapé (médico-social)
- Assurer l'accessibilité des apprentissages en tenant compte des besoins spécifiques par type de handicap
- Garantir la continuité pédagogique à tous en se basant sur le droit à l'éducation pour tous
- Inscrire l'éducation des enfants handicapés comme priorité de la politique éducative nationale avec une attention particulière pour les filles handicapées
- Inscrire le handicap dans les mesures et ripostes nationales dans les situations de crise et d'urgence

Aux Agences des Nations Unies

- Assurer que tous les documents d'orientation développés et fournis aux Etats reconnaissent l'impact du COVID19 sur les élèves handicapés et préconisent une approche dualiste en veillant que les élèves handicapés soient inclus dans les cibles concernées par les efforts de réponses à apporter.
- Assurer que les filles handicapées bénéficient d'une attention particulière dans les réponses du fait de leur spécificité.
- Assurer que les élèves handicapés figurent dans les informations et données sur l'éducation qui sont fournies aux Etats afin de garantir des réponses et stratégies éducatives COVID19 inclusives basées sur les droits (Convention relative aux droits des personnes handicapées, Agenda2030).
- Renforcer la coopération dans le cadre de la mise en œuvre des projets sur l'éducation inclusive des enfants handicapés.

L'enquête : méthodologie, caractéristiques des répondants et limites

Ce rapport est basé sur les résultats de l'enquête conduite en Avril 2020 sur l'expérience de la continuité pédagogique pour les élèves handicapés. L'enquête, qui était davantage qualitative, avait pour but de collecter des informations narratives auprès de parents ou autres membres de familles d'élèves handicapés, d'enseignants et de professionnels intervenant auprès d'élèves handicapés.

L'enquête était conduite de façon virtuelle et a utilisé un document Word via Google form en Français. Le formulaire d'enquête a été distribué par mail, à travers les réseaux sociaux et le site internet de AAEEH.

L'enquête a reçu une trentaine (35) de réponses principalement de parents d'élèves handicapés d'Europe et d'Afrique francophone.

Les participants avaient consenti à l'exploitation de leurs réponses pour ce rapport de façon anonyme.

Cette enquête et les résultats présentent certainement des limites. Ces limites sont dues à la méthodologie employée pour administrer le questionnaire : certains répondants potentiels ne disposant pas d'accès internet ou ne sachant pas utiliser les TIC n'ont pas pu participer. Nous sommes conscients que la variété de situation de handicap n'est pas représentée et que les résultats ne permettent pas de renseigner le cas des enfants handicapés des zones rurales. La participation se limite aux parents d'enfants handicapés et quelques professionnels, il aurait été intéressant d'avoir les réponses des autres acteurs clés de l'éducation des enfants handicapés sollicités notamment les enseignants.

Principaux résultats

Caractéristiques des participants à l'enquête

Les répondants à l'enquête proviennent d'Europe et d'Afrique francophone, ils sont constitués en majorité de parents d'élèves handicapés (75%).

Caractéristiques des élèves

Les élèves dont les parents ont participé sont en majorité des élèves du primaire et de l'enseignement professionnel. Ils sont porteurs, pour la plupart, de handicap sensoriel (auditif) et sont en majorité de sexe masculin (66,7%).

Mesures mises en place

Des mesures ont été prises dans tous les pays des répondants pour assurer la continuité des apprentissages dès l'annonce du confinement. Selon les répondants, ces mesures concernent les élèves de tous les niveaux d'enseignement et toutes les classes dans les pays d'Europe; dans d'autres pays, notamment en Afrique, elles ne concernent que les élèves des classes d'examen.

Types de mesures

Les enseignements à distance sont proposés à travers différents dispositifs : les plateformes numériques, les cours par internet, l'enseignement à la télévision ou à la radio, les messages par téléphone.

Selon les répondants, ces nouvelles modalités d'apprentissage ont été annoncées et mises en place sans intégrer la spécificité des élèves handicapés. Il n'y a pas eu de mesures spécifiques concernant les filles handicapées.

Difficultés rencontrées

Les difficultés remontées sont de deux ordres

Les difficultés rencontrées par les élèves handicapés

Les principales difficultés rencontrées pour suivre les enseignements à distance par les élèves handicapés concernent l'environnement d'apprentissage, l'accessibilité des moyens d'apprentissage et la durée du temps d'enseignement pour ce qui est des élèves handicapés des classes d'examen des pays africains.

67% de parents signalent en effet que l'environnement d'apprentissage n'est pas adapté à leurs enfants handicapés et le suivi des enseignements à distance difficile.

Ils indiquent par ailleurs que les cours dispensés à travers les plateformes mises en place pour l'enseignement professionnel ne tiennent pas compte des élèves déficients auditifs, les cours ne sont pas dispensés en langue de signe.

Quant aux cours à la télévision, *« ils sont interprétés par des personnes qui connaissent la langue des signes. Cependant, ce ne sont pas des professionnels pédagogiques, ce qui ne facilite pas l'apprentissage »*

Les parents relèvent aussi que la durée de l'enseignement est insuffisante *« il est difficile pour nos enfants handicapés de comprendre un cours en trente minutes »*.

Comme les autres élèves des classes intermédiaires, les élèves handicapés des pays africains connaissent une rupture éducative dès le début du confinement. Pour certains parents, leurs enfants sont abandonnés à eux-mêmes *« dans mon pays, les difficultés sont nombreuses car les enfants vivant avec un handicap sont abandonnés, pas d'éducation »*.

Les difficultés rencontrées par les parents d'élèves handicapés

Durant le temps de confinement et de la fermeture des établissements scolaires, les parents d'enfants handicapés rencontrent des difficultés pour accompagner / assurer la continuité éducative de leurs enfants. Les principales difficultés relevées par les parents d'Europe sont le manque de suivi et d'accompagnement de l'élève handicapé par d'autres professionnels (ergothérapeutes, psychologues, auxiliaires de vie, enseignant spécialisé, kinésithérapeutes), ce qui fait que tout repose sur le parent, tout est *« réuni sur une seule personne », « on se transforme en kiné ou en ortho alors même que l'infrastructure n'est pas adaptée »*.

Les parents signalent le sentiment d'abandon, l'épuisement, le manque de capacité à se substituer à l'enseignant et suivre leur enfant sur le plan scolaire. Les parents d'Afrique indiquent aussi le manque d'équipement informatique, les coupures d'électricité, le manque de moyens financiers.

D'autres parents indiquent qu'*« étant donné que nos enfants ne disposent d'aucune prise en charge, il revient aux parents d'accompagner eux-mêmes leurs*

enfants. Ce qui revient à engager un maître d'éducation spécialisé à ses propres frais . Pour nous qui vivons seules avec nos enfants, ce n'est pas évidents ».

Niveau de satisfaction des répondants par rapport aux mesures

La majorité des répondants ne sont pas satisfaits par les mesures mises en place dans leur pays pour assurer la continuité pédagogique pour les raisons suivantes : la continuité pédagogique est mise en place uniquement pour certaines classes (ex primaire et pas au lycée ; classes d'examens et pas les autres), le temps d'enseignement à la télévision est court , les modalités d'enseignement ne tiennent pas compte de la spécificité des types de handicap. *« Notre pays est désorganisé par rapport à la question de personnes vivant avec handicap »*

« Les enfants vivant avec handicap sont oubliés totalement »

« Les enfants handicapés ne sont pas intégrés dans le système éducatif de notre pays. Ils sont discriminés »

« Des mesures spécifiques concernant les filles handicapées ne sont pas prises, pourtant, elles risquent d'être exposées à la mendicité, à l'exploitation sexuelle. Elles courent les risques de contamination par le VIH/SIDA et les Infections sexuellement transmissibles »

Propositions d'amélioration

Au regard des difficultés évoquées, les répondants ont fait des propositions d'amélioration pour la continuité des apprentissages pour les élèves handicapés selon les nouvelles modalités d'apprentissage dans leur pays . Les principales propositions sont les suivantes :

Que les mesures mises en place prennent aussi le secondaire et la spécificité du handicap en compte.

« Que les plateformes mises en place pour le secondaire et l'enseignement professionnel tiennent compte de nos enfants »

« Que nous ayons l'internet, l'électricité, les équipements pour l'informatique, le crédit pour le téléphone et les téléphones Android ».

« Que les moyens financiers soient assurés ».

Suggestions pour une meilleure prise en compte des élèves handicapés dans les politiques et pratiques éducatives même après le confinement et la crise sanitaire du COVID19

Les répondants ont formulé les suggestions suivantes :

« Que nos enfants soient véritablement inscrits dans le projet pédagogique de notre pays. Aussi qu'ils disposent d'une prise en charge pour soutenir les familles de ces enfants »

Que la société change de regard vis-à-vis de nos enfants. *« Nos enfants ne sont pas toujours acceptés par les autres enfants et même par les enseignants ».*

« L'éducation de l'enfant handicapé doit être une préoccupation de tous au même titre que celui des enfants dits "valides" »

« Chaque pays a une politique d'accompagnement, mais dans le nôtre, c'est encore dans le document seulement ».

« Organiser une campagne de sensibilisation des parents, des enseignants des écoles ordinaires locales, et des autorités politiques et administratives locales, sur l'importance d'une éducation de l'enfant handicapé »

« Renforcer les capacités des enseignants des écoles ordinaires afin de fournir une éducation de qualité aux enfants handicapés »

« Faciliter l'accès à l'apprentissage à l'enfant handicapé, par la mise en place d'infrastructures scolaires adaptées dans certaines écoles telle que des rampes d'accès, des toilettes adaptées, la disposition des matériels pédagogiques, les chaises et tables adaptées »

« Certains élèves handicapés souhaitent apprendre la coupe-couture, d'autres la tannerie, la coiffure, l'informatique ou la peinture ».

Conclusion et recommandations

La crise sanitaire du COVID-19 révèle les difficultés que rencontrent les élèves handicapés et leurs parents dans la mise en œuvre des modalités de continuité éducative adoptées dans les pays des répondants à notre enquête. Afin de faciliter la continuité des apprentissages des élèves handicapés à court et long termes, les gouvernements doivent veiller à ce que les besoins spécifiques des élèves handicapés, ainsi que leurs parents soient pris en compte dans les priorités aux niveau national et international en matière de riposte au coronavirus.

Recommandations

Aux décideurs/ Etats

- Associer les parents d'élèves handicapés à la définition des réponses éducatives
- Mettre en place des dispositifs d'écoute pour soutenir et accompagner les parents d'élèves handicapés durant la période du confinement
- Assurer la coordination de l'accompagnement pédagogique des élèves handicapés
- Assurer la continuité de l'intervention des autres professionnels auprès de l'élève handicapé (médico-social)
- Assurer l'accessibilité des apprentissages en tenant compte des besoins spécifiques par type de handicap
- Garantir la continuité pédagogique à tous en se basant sur le droit à l'éducation pour tous
- Inscrire l'éducation des enfants handicapés comme priorité de la politique éducative nationale avec une attention particulière pour les filles handicapées
- Inscrire le handicap dans les mesures et ripostes nationales dans les situations de crise et d'urgence

Aux Agences des Nations Unies

- Assurer que tous les documents d'orientation développés et fournis aux Etats reconnaissent l'impact du COVID19 sur les élèves handicapés et

préconisent une approche dualiste en veillant que les élèves handicapés soient inclus dans les cibles concernées par les efforts de réponses à apporter.

- Assurer que les élèves handicapés figurent dans les informations et données sur l'éducation qui sont fournies aux Etats afin de garantir des réponses et stratégies éducatives COVID19 inclusives basées sur les droits (Convention relative aux droits des personnes handicapées, Agenda2030).
- Assurer que les filles handicapées bénéficient d'une attention particulière dans les réponses du fait de leur spécificité
- Renforcer la coopération dans le cadre de la mise en œuvre des projets sur l'éducation inclusive des enfants handicapés.



Association d'Aide à l'Education de l'Enfant Handicapé (AAEEH)

4 bis rue Dupin, 75006 Paris – France

Website : www.aeeh.fr

Email : contact@aeeh.fr

L'Association d'Aide à l'Education de l'Enfant Handicapé (AAEEH) est une association de solidarité internationale qui œuvre pour une éducation de qualité pour les enfants handicapés à travers le plaidoyer, la sensibilisation, la recherche et l'appui multiforme à la scolarisation des enfants handicapés. Elle agit pour un monde où les enfants handicapés acquerront des qualifications et compétences pour leur autonomisation grâce à l'éducation

[Facebook](#)

Twitter : [@aeeh_ass](#)